

COMPTE-RENDU CONSEIL DE QUARTIER LA FOLIE CHÂTEAU

BEAUCHAMP - 8 Octobre 2018

Début de séance 20h40

Présents :

Madame Carla Pires, conseillère municipale déléguée à la prospective budgétaire
Madame Joan Dumay, conseillère municipale
Monsieur Serge Muller, conseiller municipal délégué à la démocratie locale
Madame Christine Nail, conseillère municipale déléguée aux seniors
Monsieur Alain Perrin, conseiller municipal délégué aux travaux
29 participants Beauchampoïses, dont le Co-Président (M. Afonso) et le Secrétaire (M. Lecart)

Ordre du jour :

1.SOLIDARITE – SANTÉ

- 1 / Présentation
- 2/ Réflexion sur la mise en place par quartier

2. INITIATIVE QUARTIER

- 1/ Proposition de projets
- 2/ Temps parole

3. SYNTHÈSE

- 1/ Sur les doléances
- 2/ Informations diverses

1. SOLIDARITE- SANTE

Point présenté par Madame Christine NAIL, conseillère municipale déléguée aux seniors

Pour ce qui concerne la solidarité, le travail est réalisé à partir de l'analyse des besoins sociaux réalisée en octobre 2017 à partir de chiffres de 2014

Point sur la composition de la population de Beauchamp

8733 habitants dont 3 540 ménages et 1 030 personnes seules
1 060 couples sans enfant
1 030 couples avec enfants
270 familles monoparentales

Pour les plus de 60 ans

2 400 personnes de plus de 60 ans
60 -74 ans : 1 580
75 – 84 ans : 600
Plus de 85 ans : 270

Dans 10 ans, la population de plus de 60 ans augmentera de plus de 500 personnes.

Il s'agit donc d'adapter une politique pour les seniors.

Par ailleurs, 600 personnes de plus de 60 ans vivent seules.

Pour la situation économique

960 personnes vivent avec moins de 1 200 €par mois dont 600 ont un revenu inférieur à 1000 €par mois (sur ces 600 personnes : 230 ont plus de 60 ans dont 100 ont 75 ans et plus)

Pour le logement

88% de plus de 65 ans sont propriétaires et à domicile.

90% des personnes âgées ont des logements sous occupés, avec parfois la difficulté de l'entretien.

Il faut mener une réflexion sur notre rôle auprès des personnes en difficulté dans le quartier. Il faut encourager les gens à ne pas s'isoler, à sortir de chez eux.

Pour les anciens penser à l'attention et à l'aide du voisin. Il faudrait réfléchir à la mise en place d'un parcours résidentiel (privé, social, résidences intergénérationnelles, Epahd...).

Pour les jeunes

Les 11-24 ans représentent 1 471 jeunes soit 16% de la population

700 jeunes ont entre 18 et 24 ans

Pour les 20-24 ans, seulement 17 jeunes ont un logement sur Beauchamp dont 7 vivant seuls et 10 en couple.

La ville n'est pas attractive car il n'y a pas assez de logements adaptés. Les activités culturelles et sportives qui existent coûtent cher et ne sont pas assez diversifiées pour ce public particulier.

Suite à l'analyse des besoins sociaux, deux thématiques ont été retenues :

- La dépendance des personnes âgées, notamment l'isolement des personnes âgées vivant à domicile.
- En 2019, l'autre préoccupation politique sera à mener pour les jeunes adultes : comment favoriser leur installation.

Comment accompagner le mieux vieillir ?

Le Centre Communal d'Action Sociale met en place la politique sociale de la ville.

Il réalise un travail de fond : quelques exemples pour l'année 2017

- Mise en place d'ateliers toute l'année : Informatique - Mémoire - Equilibre en mouvement - Prévention piétons et code de la route – Lutter contre les arnaques - Bien chez soi
- Une sortie le 19 juin à France miniature et une autre prochainement à l'aquarium de Paris.
- Le plan canicule a bien fonctionné cet été auprès des 50 personnes inscrites
- Beauchamp Estival au parc arboré : il a connu un fort succès avec environ 250 participants par jour.
- Sorties familiales pendant l'été : 88 personnes ont pu partir à Hérouval (parc de loisirs) et une journée à la mer (Dieppe).
- Partenariat en cours avec l'organisme qui s'occupe des chèques vacances pour public fragile et seniors.
- La semaine bleue qui a eu lieu du 8 au 13 octobre avec la signature officielle de la charte du Bien vieillir.
- Semaines de la parentalité pour la petite enfance : du 7 au 21 Novembre 2018
- La mise en place d'un pôle handicap/santé est en cours
- Logement Social : 1300 demandes en cours pour un logement social avec pour premier choix Beauchamp
- Dans le cadre du dispositif RSA : 153 personnes sont accompagnées par le CCAS
- Portage de repas : 40 personnes en bénéficient (11 000 repas distribués par an)
- Des liens sont tissés avec les bailleurs sociaux de la commune : une réunion est prévue début novembre avec les résidents de Nungesser et Coli et l'Oiseau Blanc en présence du représentant du Bailleur.
- Instruction et suivi des domiciliations pour les personnes sans domicile fixe
- Le café des aidants (voir brochure distribuée) : se déroule le 3^{ème} jeudi de chaque mois à la bibliothèque de Beauchamp avec la présence d'un psychologue et d'un travailleur social. Dix séances sont déjà planifiées.
- Le petit bus : fonctionne avec 5 conducteurs bénévoles pour les déplacements des personnes qui le souhaitent, et qui doivent s'inscrire auprès du CCAS au moins 48h à l'avance. Il est prévu l'achat d'un nouveau petit bus mieux adapté aux personnes à mobilité réduite. L'actuel sera alloué au service périscolaire.

- Repas de Noël : le 2 Décembre 2018, pour les plus de 65 ans, sous condition d'être préalablement inscrits.
- Livraison des Colis de Noël pour les plus de 70 ans, désormais sans condition de ressources

Le foyer Eugène Robin

36 résidents autonomes sont logés avec un loyer modéré, avec une restauration proposée sur place. Un nouveau directeur a été nommé, qui ne loge pas sur place, contrairement à l'ancienne directrice. Des astreintes téléphoniques ont été mises en place et un agent est logé sur place (astreinte une semaine et week-end sur deux).

Tous les résidents disposent d'un dispositif d'urgence pour appeler en cas de problème.

Les huisseries ont été refaites durant l'été. D'ici la fin de l'année, des travaux de mise en sécurité du portail et de la porte d'entrée seront effectués.

Développement d'activités et d'animations avec prochainement la réhabilitation d'un logement 3 pièces en espace convivial. Il s'y réalise des rencontres intergénérationnelles (moments de partage, après-midi crêpes..).

Pour ce qui concerne la santé, elle a pour base de travail le retour des enquêtes réalisées auprès des professionnels par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS).

Par ailleurs, les Beauchampoises ont été également interrogés et nous avons eu 135 retours de l'enquête parue dans le Beauchamp Infos.

Depuis 2010, on assiste à une baisse du nombre de médecins spécialistes (dentistes, kiné, ...) et généralistes qui partent à la retraite ou quittent la commune pour une ville avoisinante ou hors du département.

A Beauchamp, il ne reste que 4 médecins généralistes dont la moyenne d'âge est de près de 60 ans. En 2016, 30 000 actes ont été réalisés : soit 4,2 par personne alors que la moyenne est de 3,5 dans l'île de France.

La commune soutient l'accueil de nouveaux médecins. Dans un premier temps modification du local de l'ancien restaurant le San Sergio avec trois bureaux pour y installer en priorité des médecins généralistes avec une aide de la commune qui portera une partie du loyer.

A moyen terme, la création d'une maison médicale ou 2/3 cabinets avec 3/4 spécialistes sera examinée dans les prochains équipements en centre-ville.

Le départ du cabinet des spécialistes à Taverny et le nombre des infirmières trop faible sont des éléments à prendre en compte.

Action au niveau du Val Parisien avec la mise en place de bourses pour les internes en médecine durant 3 ans moyennant une installation sur une commune de l'agglomération.

Pas d'EPAHD sur la commune de Beauchamp actuellement.

Il est rappelé que la Municipalité en intégrant la santé dans le projet d'aménagement urbain et une diversité de logements (privé, social, accession à la propriété) permettant notamment aux jeunes de pouvoir s'installer devrait développer l'attractivité du territoire pour les professions médicales.

La difficulté des jeunes pour se loger et la sous-occupation de logements par les personnes âgées amènent à se poser la question de la colocation (elle se pratique à Paris mais pas seulement).

2. INITIATIVE QUARTIER

2.1/ Propositions de projets :

Il est souhaitable de commencer à réfléchir à un projet à réaliser sur le quartier.

Il peut s'agir soit d'un projet festif, soit d'un projet éco-responsable.

Les premières propositions sont les suivantes :

- une guinguette au parc arboré

- Journée « Nettoyons nos trottoirs »

2.2/ Temps de parole aux Beauchampois :

- Journée « Nettoyons nos trottoirs » : cette proposition est consensuelle. Journée annuelle ou une fois par mois ? Dans tous les cas, déterminer une journée commune qui permettrait aux riverains de retisser des liens, faire connaissance pour certains et aider les personnes les plus en difficulté.

3. SYNTHÈSE DES DEMANDES ET INFORMATIONS DIVERSES

3.1/ Demandes et Questions :

Ci-après la liste des points évoqués en séance :

- Déchetterie : en cas de vol ou perte, le renouvellement de la carte tri action est payante
- Stationnement : problématique récurrente à Nungesser et Coli, mécanique sur la voie publique... après une phase de pédagogie, certains souhaitent que l'on passe rapidement à la phase de verbalisation et de répression. Ou alors mettre une contre allée sur la partie en pelouse actuelle du côté des pavillons ?
- Jardinières en béton avenue Anatole France : à quand la suppression des 2 jardinières concernées (René Minier et Carnot) compte tenu de leur dangerosité ? Nous sommes dans une phase d'étude urbaine où la circulation est un des points abordés. Ne pas oublier que l'enlèvement de jardinière aura un coût non négligeable.
- La vitesse est importante sur le chemin de Saint-Prix. Cette voie est passée à la compétence de l'agglo dans un premier temps, puis est revenue aux deux communes Beauchamp et Taverny qui doivent s'entendre pour y réaliser des travaux. Pour rompre la vitesse, il est possible d'envisager de mettre des stops à hauteur de l'avenue Bizet et de l'avenue Claude Sommer
- D'ailleurs le carrefour Claude Sommer - chemin de Saint-Prix est dangereux. Un miroir serait-il une solution ?
- Stationnement gênant au bas de l'avenue René Minier au niveau du garage. Il y a lieu d'envisager sur ce petit tronçon un sens unique avec en parallèle un autre sens unique sur le bas de l'avenue Emile Zola.
- Inertie de verbalisation sur les zones d'interdiction de stationnement, pourquoi ? Ceci est une fausse information. La nouvelle équipe de police municipale (2 policiers municipaux, et bientôt 3, et 2 ASVP) est absolument mobilisée et sur le terrain. Elle a notamment pour mission de verbaliser dans le centre-ville afin de rendre des places aux riverains et aux personnes désirant se rendre dans un commerce ou un service. Elle opère sur tout le territoire. L'exception de Nungesser et Coli est liée à un problème à régler de manière plus profonde.
- Il est demandé à propos de l'enquête Beauchamp 2030 de voir quelles sont les préoccupations évoquées sur les 7 retours provenant du quartier. Sont-elles du même ordre que sur les autres quartiers de la ville ?
- Bruit des avions : Adhésion de Beauchamp à l'ADVOCNAR. Vérifier sur Flightradar24 le respect de l'altitude à 1200 m mini au-dessus de Beauchamp. On peut porter plainte en s'adressant à l'ADVOCNAR.

3.2/Informations diverses :

Réunion de la municipalité avec les habitants de Nungesser et Coli, l'Oiseau Blanc, Jacqueline Auriol et le Bailleur : le 8 Novembre 2018

**PROCHAINE REUNION DE QUARTIER FOLIE CHATEAU
LUNDI 4 FEVRIER 2019 A 20 H 30**

Fin de séance : 22h 35